

On brade les Trésoreries...et le Service Public !!!

FUSION JURIDIQUE de POSTES COMPTABLES :

Afin d'accélérer la désertification du territoire, la direction a décidé de fusionner les trésoreries de Puttelage-aux-Lacs et Sarralbe, Château-Salins et Delme, Dieuze et Vic-sur-Seille et de ne conserver qu'un "Bureau du Trésor" dans les trois postes de Sarralbe, Vic-sur-Seille et Delme. La direction précise que ce projet de fusion a été fait dans un cadre général de concertation avec les élus locaux, Préfets et Sous-préfets. Pour notre direction locale, la notion de service public est conservée dans des conditions raisonnables et propose des solutions satisfaisantes.

Vous avez dit : solutions satisfaisantes, mais pour qui?

La CGT en préalable a ce CTPL a contacté les élus qui considèrent en majorité la fusion comme une perte de notion de Service Public. L'alternative (cela ou rien ?) d'une ouverture de 2 jours par semaine leur paraît la solution "la moins pire".

Contrairement aux attentes des élus qui pensent être engagés pour trois ans; la charte de services proposée par la direction locale ne fixe elle, aucune durée dans le temps.

Entre la peste et le choléra que choisir ?

Et les agents dans tout cela ?

En 2006 les quelques visites de la direction n'ont pas suffi pour rassurer les agents sur leur devenir en terme d'affectation.

Et le dialogue social ?

Pour information : les postes concernés ne basculeront sous hélios à l'aube du 2^{ème} trimestre 2008 afin de conserver une lisibilité des tâches effectuées dans chaque poste.

La présentation faite par le Trésorier-Payeur Général, la CGT a fait une déclaration préliminaire dont vous trouverez le contenu au dos de ce compte rendu.

Dans ce cadre, la CGT a rappelé un extrait du discours du Ministre du 04/10/2007 qui précise :
"Ces trésoreries souvent situées en milieu rural seront ainsi confortées dans leur rôle de proximité pour les contribuables elles constitueront le point d'entrée pour notre service public financier et fiscal....Nous parlons notamment de trésoreries situées dans les communes dont la population est âgée et donc moins mobile. Nous parlons également de certaines de communes de montagnes avec des temps de trajet plus longs. Nous parlons enfin de communes dans lesquelles les usagers apprécient plus qu'en zone urbaine le contact physique avec les services publics.

Nous avons rappelé à la direction que le point n°1 de l'ordre du jour concernant les fusions était en contradiction avec le discours du Ministre.

Il semble en effet que, les définitions des mots "milieu rural" "proximité" et "intérêt de l'utilisateur" n'ont pas le même sens selon que l'on se place du côté de l'administration ou de la CGT.

Vous trouverez le détail des votes page suivante.

PUTTELANGE-SARRALBE	CGT	FO	CFDT	SUD	ADMINISTRATION
Pour					6
Contre	1		1	1	
Abstention		3			

CHÂTEAU-SALINS-DELME "NORD-SAULNOIS"	CGT	FO	CFDT	SUD	ADMINISTRATION
POUR					6
Contre	1	3	1	1	
Abstention					

DIEUZE-VIC-SUR-SEILLE "SUD-SAULNOIS"	CGT	FO	CFDT	SUD	ADMINISTRATION
Pour					6
Contre	1		1	1	
Abstention		3			

BUDGET FONCTIONNEMENT :

situation arrêtée au 14/09/2007 fait apparaître des crédits supplémentaires alloués :

Budget voté en début de gestion par le CTPL	7.186.476 €
- crédits maintenance informatique	182.830 €
- installation du service des domaines	301.661 €
- report 2006	86.982 €
- crédits immobilier	4.072 €
- dotation informatique RUBIS	289.614 €
- crédits affranchissement informatique	300.000 €
- frais de déplacement	25.721 €
Nouveau montant du budget départemental	8.377.356 €

Taux d'exécution de ce budget au 14/09/2007 est de 67,12 %

Taux de dépenses de fonctionnement 70.45 % et 46.38 % pour les dépenses d'équipement.
Cette situation est identique aux années précédentes.

CREDITS de PERSONNEL :

Au 31/08/2007, la situation de la masse salariale du département s'établit comme suit :

- sur l'enveloppe initiale de 40.963.175 €, 67.45 % soit 27.630.190 € ont été dépensés. Cette enveloppe a été déterminée en collaboration avec le bureau 1B suite aux renseignements de l'outil Ovale mis à la disposition des départements.

Le plafond d'emploi notifié au département pour l'année 2007 en Equivalent Temps Plein Travaille (ETPT) est de 859.

Un droit supplémentaire de 66 mois (soit 5.5 ETPT) de crédits vacataires ont été attribués au département sur les 292 mois pour 2007 191 ont été consommés. Précisons que tous les mois de vacataires sont répartis pour 2007.

OPERATIONS IMMOBILIERES 2007

- Service des domaines installé fin mars dans des nouveaux locaux
- Les plans de la nouvelle Trésorerie de Creutzwald ont été présentés aux Organisations Syndicales. Le poste comptable sera installé dans ses nouveaux locaux la dernière semaine de novembre 2007.
- Les Trésoreries de Fontoy et de Rohrbach-les-Bitche vont être rénovées et dotées de nouveaux guichets.
- Les Trésoreries de Puttelange-aux-Lacs et Dieuze vont être aménagées pour l'accueil des nouveaux agents au 01/01/2008.
- La Trésorerie de Grostenquin-Morhange a fait l'objet d'une concertation avec les élus de la commune de Grostenquin afin de trouver une solution aux dégradations du bâtiment actuel.
Des deux solutions envisagées :
 - Remise à niveau des locaux
 - Reconstruction d'un nouveau bâtiment

Le conseil municipal a opté pour la reconstruction d'un nouveau bâtiment au 1^{er} trimestre 2008.

HÔTEL des FINANCES :

Le plan de l'Hôtel des Finances de Château-Salins a fait l'objet d'une présentation en CTPL.

Pour la CGT cette proposition de plan et d'installation ne doit pas être figée et doit pouvoir être modifiée en concertation avec les services concernés, les agents et le chef de poste.

L'hôtel des Finances de Château-Salins sera doté de mobilier neuf en 2008.

A cette occasion nous avons demandé à la direction d'être attentive à la parfaite harmonisation et intégration des postes concernés dans l'Hôtel des Finances afin qu'aucun agent ne soit lésé.

Nous tenons les plans de Creutzwald et de Château-Salins à votre disposition.

EQUIPE MOBILE de RENFORT (EMR) :

Suite aux conclusions de la commission de veille sociale du 11/10/2006, il a été proposé certaines améliorations concrètes pour les conditions de travail et la gestion des équipes de renfort départementales.

Les principales améliorations portent sur :

1) la lettre de mission :

une lettre de mission doit être systématiquement communiquée aux agents des EMR avant toute mission le plus en amont possible...

2) le rapport d'activité :

Les missions dont la durée est supérieure à deux semaines donnent lieu à un rapport d'activité. Le rapport d'activité contradictoire doit être établi à l'issue de la mission par le chef d'unité ou adjoint, d'une part, et l'agent de l'EMR, d'autre part

.....

3) les conditions matérielles :

Les agents des EMR doivent pouvoir transporter leur messagerie et leurs fichiers personnels, pour ce faire ils doivent être dotés d'une clé USB et d'un PC portable.

Dans cette lettre sont également indiqués :

- Les modes de calcul et de prise en charge des frais de déplacement.
- Le temps de travail des équipes de renfort
- La formation des agents des EMR
- Les rémunérations accessoires
- Les titres restaurant
- La protection des agents

Toutes ces dispositions et projets de protocoles ont vocation à améliorer les conditions d'exercice des Equipes de Renfort Départementales.

Vous pouvez consulter la lettre du directeur de la Comptabilité Publique à l'adresse suivante :

<http://www.bercy.cp/jlbweb/CDOC/LET/07/352/LET07352.pdf>

POINTS DIVERS :

PLAN DE CONGES :

Lettre relative à la prise de congés pour les vacances de fin d'année : les Organisations Syndicales ont attiré l'attention de la direction sur le fait que les Chefs de Poste et de Services sont les plus à même à gérer le plan de congés afin que le taux de présence atteigne le seuil raisonnable des 50 %.

Certaines organisations syndicales dont la CGT ont demandé à ce que les directives de cette lettre soient assouplies.

PACTE JUNIOR :

Ce processus d'embauche commencé à la RF de Sarreguemines va s'étendre à la Trésorerie Générale en particulier au service Courrier à compter du 1/11/2007.

PARKING SAINT-THIEBAULT :

La direction informe les Organisations Syndicales que les conditions d'abonnements sont maintenues jusqu'en octobre 2008. Au-delà de cette date, les interrogations se succéderont autant sur la politique tarifaire que sur la situation du parking mis à disposition (Arsenal etc...).

TRESORERIE DE VIGY :

Aucun commentaire de la direction !!!!!

Silence Radio 

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE

Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01

E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr

Tél : 03 87 38 68 91 - 06 32 07 38 34

<http://www.tresor.cgt.fr/57/> ou sur Magellan <http://magellan/syndicats/057/CGT/CGT57.htm>